



Démarches à effectuer lors d'une séparation

Par **ELISALIVE**, le **12/04/2011** à **15:50**

Bonjour,

Je vais me séparer de mon ami fin du mois.

Je dois signer mon nouveau bail cette semaine pour déménagement le 1er mai.

Je ne suis pas mariée et nous avons 2 enfants.

Nous nous séparons à l'amiable. C'est moi qui quitte le domicile.

Nous souhaitons une garde "alternée".

Je souhaitais savoir quelles démarches je dois effectuer pour ne pas avoir de souci avec la loi.

Mais également connaître les possibilités d'avoir une aide financière (car je ne demande pas de pension)

Merci beaucoup.

Par **mimi493**, le **12/04/2011** à **15:52**

1) il reste dans le logement actuel qui est en location ?

2) demandez l'aide au logement mais attention, pour la majorité des aides, on exigera que vous demandiez une pension (c'est d'ailleurs pas normal de ne pas le faire)

3) vous devez faire une requête conjointe au JAF pour établir la résidence des enfants chez vous et les droits du père, même a minima

Faites attention, très très souvent, l'amiable s'arrête quand l'un refait sa vie.

Par **ELISALIVE**, le **12/04/2011** à **16:16**

bonjour

1) il reste dans le logement actuel en location

2) je ne souhaite pas de pension de sa part.

3) je peux partir fin du mois ? dois-je le signaler à la gendarmerie ?

Par **Melanie555**, le **13/04/2011** à **09:47**

[citation] dois-je le signaler à la gendarmerie ?[/citation]

Ce n'est pas le problème de la gendarmerie.

Suivez les conseils de mimi. A terme, vous aurez moins de problèmes.